

Publié par : juridique
Date de dépôt : 24/06/2025
Date de retrait : 24/08/2025



COMMUNE DE VENELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.

Séance du 17 Juin 2025
à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de Venelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment de ses articles L. 2121-7, L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	28

PRESENTS : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, ALAIN QUARANTA, MARIE SEDANO, PHILIPPE DOREY, CASSANDRE DUPONT, DAVID THUILLIER, BERNARD ROUBY, VALERIE BUSO, DENIS RUIZ, SYLVIE ANDRE, NICOLAS CONRAD, VIRGINIE GINET, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, DAVID FERNANDEZ, GISELE GEILING, BRIGITTE CORDARO, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JOSEPH TORCHIO, ANNIE MOUTHIER, SYLVIE FEUGA.

POUVOIRS : MARIE-ANNICK AUPEIX A CASSANDRE DUPONT, MARTINE HENON A GISELE GEILING, OLIVIER BRUN A FRANCOISE WELLER, THIBAUT DEMARIA A NICOLAS CONRAD, JEAN-YVES SALVAT A ANNIE MOUTHIER.

ABSENT : LIONEL TCHAREKLIAN.

Délibération n°

N° D2025-110

Objet

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2024 : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Exposé des motifs :

Par délibération du 1^{er} avril dernier, le Conseil Municipal a procédé à une reprise anticipée des résultats 2024 du Budget principal de la commune dans son budget primitif 2025.

Après l'approbation du Compte Financier Unique 2024, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive des résultats.

Les résultats du CFU 2024 du budget principal se présentent comme suit :

Fonctionnement :

Total des titres 2024 : 12 533 361,04 €

Total des mandats 2024 : 11 669 462,32 €

Résultat de l'exercice 2024 : 863 898,72 €

Excédent reporté 2023 : 4 221 926,76 €

Résultat de clôture 2024 : 5 085 825,48 €

Investissement :

Total des titres 2024 : 6 525 964,81 €
Total des mandats 2024 : 7 424 212,37 €
Résultat de l'exercice 2024 : -898 247,56 €
Déficit reporté 2023 : -421 100,54 €
Résultat de clôture 2024 : -1 319 348,10 €

Restes à réaliser en recettes 2024 : 1 764 827,68 €
Restes à réaliser en dépenses 2024 : 1 251 550,49 €
Solde des RAR 2024 : 513 277,19 €

Besoin de financement de la section d'investissement : 806 070,91 €

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

Il est proposé au conseil municipal de confirmer la reprise anticipée des résultats et d'affecter définitivement ces dernières suites au vote du CFU.

Visas:

Où l'exposé des motifs rapporté ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
Vu les articles L 2311-5 et R 2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales;
Vu la délibération n°D2025-40 en date du 1er avril 2025 relative à la reprise anticipée des résultats 2024 sur le budget principal de la commune,
Vu le CFU 2024 du budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal décide :

- **D'AFFECTER** au budget 2025 l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 5 085 825,48 € comme suit :
 - o Dotation de réserves (R 1068) à la section d'investissement : 806 070,91€
 - o Report à nouveau (R 002) à la section de fonctionnement : 4 279 754,57 €
- **D'AFFECTER** au budget 2025 le déficit de la section d'investissement d'un montant de 1 319 348,10 € en déficit d'investissement reporté (D001)
- **DE PRECISER** que les restes à réaliser en investissement d'un montant de 1 764 827,68 € en recettes et de 1 251 550,49 € en dépenses ont été reportés sur le budget 2025.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire de Venelles,

Arnaud MERCIER

Certifié affiché du au	Le directeur général des services Philippe SANMARTIN
------------------------------------	---

Accusé de réception en préfecture
013-211301130-20250623-DM2025_0110-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2025

